



PROCEDURE CONCOURS PREMIÈRE 2027

Critères de participation :

- Chant et/ou instruments historiques en duo, trio ou quatuor (4 personnes maximum).
- La moyenne d'âge des membres est inférieure ou égale à 32 ans à la date du 13 février 2027.
- Un·e candidat·e ne peut se présenter que dans un seul groupe par édition du concours. Le groupe est responsable de s'assurer que chacun de ses membres ne se présente qu'avec un seul groupe.
- Un groupe candidat (ou lauréat) n'ayant obtenu aucun prix peut se présenter deux fois maximum.
- Proposer un programme autour du thème du Festival (Madrid et l'Espagne).

Critères de présélection et de sélection :

- La qualité de la prestation artistique.
- La qualité de la communication avec le public.
- La qualité de la recherche en lien avec le thème.
- L'originalité du répertoire en lien avec le thème.
- La cohérence organologique.
- La mise en valeur de pratiques historiques.
- La viabilité professionnelle du groupe.
- Le respect des consignes.

Inscription au concours :

- Avant le 1 novembre 2026 à 23h : la candidature est à compléter via le [formulaire en ligne](#).

Il vous est demandé (en FR, EN ou NL) :

- o Le nom de votre ensemble.
- o Le nom, la date de naissance et les coordonnées des membres de votre ensemble.
- o Titre et description en quelques lignes du programme musical envisagé pour la finale.

- Avant le 1 décembre 2026 à 23h, vous devez envoyer par e-mail (à l'adresse rafael@festivita.be) :

- o Une photo de votre ensemble.
- o Le programme musical complet (20 à 25' de musique).
- o Texte décrivant votre recherche (max. 2 pages A4).
- o Vos besoins particuliers (instruments à clavier, accords et tempéraments, d'autres éléments sur scène...).
- o Un plan de scène de l'ensemble (scène de 6x3m).
- o Une seule vidéo, d'une durée totale de 10 à 12' qui doit intégrer une partie du programme proposé (+-10') et une présentation orale (+- 2'). Cette vidéo est sans interruption ni montage.
- o Le jury jugera la qualité musicale, la qualité de la recherche et la qualité de la présentation orale.
- o Le lien YouTube (ou autre plateforme de visionnement en ligne) donnant accès à cette seule vidéo est à envoyer à rafael@festivita.be.

Présélection

- À partir du 1er décembre, les vidéos sont écoutées par le jury qui sélectionnera les 5 groupes lauréats qui participeront à FestiVita! 27. Le jury sera composé par : Marc Vanscheeuwijck, Hervé Douchy, Michel Keustermans, Kris Verhelst et Ann Chop.

Sélection

· Pour le lundi 4 janvier, les 5 groupes lauréats seront invités à participer au concours Première au Cercle Gaulois de Bruxelles dans le cadre de FestiVita! 27 le samedi 13 février 2027. Les groupes non retenus seront informés par mail. Le Jury ne fera pas de commentaires sur les candidatures des groupes non sélectionnés. Tous les groupes lauréats sont susceptibles de jouer dans le [« Banquet qu'on sert »](#) - une dizaine de minutes - le dimanche 14 février à midi. Merci de garder les deux dates disponibles.

Finale

- Samedi 13 février 2027
 - o Chaque groupe lauréat fera sa prestation artistique devant le jury et le public du festival.
 - o La prestation est de 30' au total, comprenant de 20 à 25' de prestation artistique et 5' à 10' de présentation vulgarisée de la prestation musicale en FR, NL ou EN.
 - o Un raccord est prévu pour chaque groupe le matin (à partir d'environ 8h). Le début des prestations est prévu à 13h.
 - o Au terme de la prestation artistique, le jury et le public sélectionneront le gagnant des différents Prix. La proclamation des résultats aura lieu à l'issue du concours, le samedi 13 février vers 17h30.
 - o Chaque artiste lauréat participant à la finale recevra un cachet de 500€ brut TTC (600€ pour les musicien·ne·s participant au *Banquet-qu'on-sert*). Ce cachet sera versé sous condition de la présentation de justificatifs de frais (déplacements, hébergements ou autres) et/ou facture (indépendant, asbl/association, intérim).
 - o Des instruments à clavier - clavecins et orgue positif – seront mis à disposition des lauréats (piano-forte si nécessaire). L'accord et le tempérament sont au choix des candidats (en fonction des possibilités).

- Dimanche 14 février
 - o À partir de 12h : Prestation artistique de 10 à 15' pour 3 ou 4 groupes dans le cadre du « Banquet qu'on sert ».

Prix

- **Prix Première du jury — Loterie Nationale**
 - o Concert dans la programmation FestiVita! 28.
 - o 1.000€ offerts par la Loterie Nationale.

- **Prix du public — PlayRight**
 - o 250€ par musicien·ne offerts par PlayRight.

- **Prix Midis-Minimes**
 - o 2 concerts dans la programmation du Festival des Midis-Minimes 2028 (Bruxelles et Louvain).

Jury

Marc Vanscheeuwijck (président), musicologue et violoncelliste.

Hervé Douchy (secrétaire), violoncelliste

Michel Keustermans, flûtiste à bec et directeur artistique de FestiVita!

Kris Verhelst, claveciniste

Ann Cnop, violoniste

Víctor García García, violoncelliste, artiste en résidence de FestiVita! 27

Droit à l'image

Avec ou sans intention de les diffuser, FestiVita! se réserve le droit de téléviser, radiodiffuser, diffuser, photographier et enregistrer (son et image) les prestations des 13 et 14 février 2027.

Précision sur la présentation orale au public

La présentation rhétorique, une des trois approches du concours avec la qualité musicale et la qualité de recherche, doit aider le public à mieux apprécier votre prestation musicale. C'est avant tout un climat, une ambiance et une communication avec le public qui est attendue.